



Contre la casse du droit du travail, **RETRAIT DU PROJET EL KHOMRI !**

RENAULT TRUCKS

7 mars 2016

Le gouvernement a reporté de deux semaines le passage de la présentation la « loi travail » en conseil des ministres. Il y a été contraint par la vague de protestation qui s'est élevée contre son projet. La pétition contre la loi atteint le million de signatures, les organisations de jeunesse mobilisent, une première journée de grève et de manifestations est prévue le 9 mars. L'objectif, c'est le retrait complet de ce texte qui est une attaque sans précédent contre les droits des salariés.

Le patronat et la droite en rêvaient. Avec cette réforme, le Code du travail ne serait plus censé protéger les salariéEs mais placerait sur un plan d'égalité le « bon fonctionnement de l'entreprise » et les libertés fondamentales des salariés. Le Medef et Gattaz jubilent !

Le temps de travail, première cible du Code du travail « socialiste »

- la durée journalière de travail pourrait passer de 10h à 12h et de 46h à 48h pour la semaine,
- le temps de repos quotidien minimum de 11h pourrait être fractionné, les astreintes effectuées sur le temps de repos,
- les apprentis pourraient travailler jusqu'à 10h par jour et 40h par semaine (contre 8h et 35h aujourd'hui),
- le forfait-jour serait applicable dans les entreprises de moins de 50 salariéEs sans accord d'entreprise,
- le temps de travail pourrait être calculé sur 3 ans, afin de ne pas payer d'heures supplémentaires, et leur rémunération pourraient être diminuées de 10%,

Un seul objectif pour Valls-El Khomri et Gattaz : la sauvegarde des profits

- augmenter le temps de travail sans contrepartie deviendrait possible même en l'absence totale de difficultés économiques,
- des licenciements et baisse des rémunérations pourraient être conclus en cas de difficultés économiques temporaires de l'entreprise, limitées à la France et à une seule entreprise d'un groupe,
- en cas de refus de modification du contrat de travail, conséquence de tels accords, les salariéEs seraient licenciés pour motif personnel,
- les indemnités prud'homales seraient plafonnées à 15 mois de salaires pour licenciement illicite (!).

Le coeur de l'attaque est l'inversion de la hiérarchie des normes : hormis pour quelques règles élémentaires, les accords d'entreprise pourraient revoir à la baisse tout ce que prévoit le Code du travail. Leur validation serait possible par référendum même si les syndicats représentant 70 % des salariéEs s'y opposent. Les accords entre patrons et salariéEs se feraient là où le rapport de forces est le plus défavorable aux salariéEs, là où les employeurs peuvent imposer le plus de reculs.

Cette nouvelle attaque du gouvernement vise à casser durablement les droits des salariéEs. Ce gouvernement

veut que la règle soit la liberté totale pour les employeurs avec des salariéEs « libres » de leurs choix avec un revolver sur la tempe et des syndicats mis hors-jeu.

Après les salariéEs du privé, viendrait le tour du public. Macron et compagnie ont dit tout le mal qu'ils pensaient du Statut général des



fonctionnaires. Les employés de la SNCF font déjà face à une attaque similaire, le « décret-cadre » qui augmente le temps de travail et réduit les salaires. **Ce sont donc tous les travailleurs qui sont concernés. C'est à une mobilisation tous et toutes ensemble qu'il faut se préparer.**

Dès, le 9 mars, dans la rue !

Des manifestations sont prévues partout à l'appel des organisations de jeunesse et des organisations syndicales qui exigent le retrait du projet El Khomri. Dans les universités, la mobilisation a commencé. Les

cheminots seront en grève. Une autre journée de grèves et de manifestations est prévue le 31 mars.

Il faudra en effet des grèves et des manifestations massives, unitaires, pour empêcher ce retour au 19e siècle. Ce gouvernement est déterminé : pour Hollande, les « discussions » ne doivent pas remettre en cause les fondements du texte de Valls-El Khromi. A bon entendeur...

Il faudra le forcer à reculer, comme nous avons forcé le gouvernement à mettre le CPE à la poubelle il y a dix ans.

Mercredi 9 mars à Caen :

12h, devant l'Hôtel de ville de Caen ; 15h, devant l'Université (Phénix), avec les organisations de jeunes, les cheminots en grève...

La manifestation à Notre-Dame-des-Landes : un succès et un fait politique !

50 000 personnes ont manifesté le 27 février pour l'abandon du projet d'aéroport et pour soutenir celles et ceux qui vivent sur la ZAD (Zone à défendre) et empêchent tout début de travaux. Cette manifestation est un incontestable succès, par la foule qui s'est déplacée (70 cars au moins venus de toutes les régions de France) avec une présence importante du grand-ouest.

A noter, pour la première fois, la présence d'un cortège de la CGT au côté de SUD Solidaires.

Il faut ajouter aux manifestantEs les nombreux messages de solidarité venus de partout : Allemagne, Italie, Turquie, Belgique, Grande Bretagne, Québec...

Le double langage du gouvernement socialiste organisateur de la COP 21 mais qui veut ouvrir un nouvel aéroport a amplifié la colère. L'alliance ZAD, paysans, militantEs avec la population ne laissera pas sans réponse les tentatives d'expulsion des occupants de la ZAD.

Ce qui s'est exprimé lors de cette manifestation, c'est le refus de ce projet d'aéroport qui ne ferait qu'enrichir les actionnaires de VINCI, c'est le refus de leur monde qui ne peut continuer qu'en polluant, qu'avec la mise en place de l'état d'urgence ou la destruction du code du travail.

Pour les droits des femmes, contre les violences sexistes

A l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une **marche de nuit contre les agressions sexistes** dans l'espace public comme dans l'espace privé sera organisée par plusieurs organisations féministes, des partis (dont le NPA), des syndicats. Cette marche est aura lieu **jeudi 10 mars (20h, place Bouchard à Caen)**, le carnaval étudiant étant prévu le 8.

Les mobilisations pour le respect des droits des femmes sont plus que jamais importantes, alors que les attaques pleuvent. Les femmes sont les plus exposées par le démantèlement du Code du travail, elles qui pâtissent déjà des bas salaires et de la précarité. Les violences subies par les femmes restent souvent niées. Seule une mobilisation massive a permis la libération prochaine de Jacqueline Sauvage, condamnée à dix ans de prison pour avoir tué son mari violent, violeur et incestueux.

Marchons contre toutes les violences sexistes, pour l'ouverture de places en centres d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violences.

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Avec tracts, actus, infos, un site essentiel pour l'échange d'informations sur l'actualité des luttes.



Pour tout contact :

npacaenaglo@gmail.com

<http://www.npa2009.org/>